Vol. XX. Saint-Boniface, Manitoba, 30 Septembre 1891 No. 51.

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ère insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

LE RAMONEUR ET LE DEVOIR PASCAL

Un beau matin d'avril, comme je quittais l'église après la messe, j'aperçus à quelques pas devant moi un jeune ouvrier avec lequel j'étais dans les meilleurs termes. Je me hâtai de le rejoindre et après m'être informé des nouvelles de chaque membre de sa famille, je lui dis en lui tapant sur l'épaule : "Ah! mon ami, voici venir Pâques et le temps propice à faire notre paix avec Dieu. Il me semble qu'il y a longtemps que vous n'avez pas rempli ce devoir. Je puis vous dire cela sans offense, n'est-il pas vrai?"

"Vraiment mon Rév. Père, vous avez été toujours si bon pour moi que je ne démanderais pas mieux que de vous faire plaisir; mais ne parlez pas de confession, je vous prie, car sur ce point nous ne nous entendrions pas, je vous en avertis."

"Bon, répondis-je, j'aime les gens qui ne vont pas par quatre chemins, quand ils ont une question à faire. Afin d'aller droit au but, dites-moi pour quelle raison la confession vous répugne-t-elle tant?"

"Oh! mon Révérend Père, pour trente-six raisons. La première, c'est que je ne fais presque pas de mal; et il sera bien temps de m'occuper de cela quand je devrai quitter ce monde; puis..."

"Arrêtez, dis-je, en l'interrompant, voyez-vous cet homme au sommet de ce toit?"

"Que voulez-vous dire, monsieur? Est-ce du petit ramoneur que vous parlez?"

"Oui sa visite annuelle a commencé. (Dans la ville où avait lieu cette conversation, la loi exige que les cheminées soient examinées à une certaine époque de l'année.)

"Vous savez cela déjà, et puisqu'il est dans cette rue, vous devez, l'un de ces jours, l'atttendre armé de ses brosses. Dites-moi, quand il ouvrira votre porte, le congédierez-vous, repoussant ses services et cela pour trente-six raisons, dont la première serait qu'il n'y a pas de nécessité pour la raison que vous faites rarement du feu et qu'on aura le temps de ramoner quand la maison sera en danger?"

"Cela ne prouverait rien, dit l'ouvrier en riant, car il me répondrait que je suis en contravention à une loi de la police, que si peu de feu que je fasse, il y en a toujours assez pour produire de la suie, et peu à peu pour engorger la cheminée, ce qui me conduirait à trouver un beau matin ma maison en flammes."

"C'est justement à quoi je pensais, mon bon ami. Supposez que je suis ramoneur et que votre conscience est une cheminée, ayant plus ou moins besoin d'être ramonée, n'est-il pas nécessaire que je m'en occupe, puisque en vous abstenant de confession, vous pécherez contre le troisième commandement de l'Eglise : Confesser vos péchés au moins une fois l'an? Et si vous objectez que vous ne faites presque pas de mal, ne m'est-il pas facile de vous répondre, qu'étant un homme faible et fragile comme nous sommes tous, vous avez en conséquence vos imperfections, vos passions et vos péchés, avec lesquels il vous est difficile de garder votre âme pure;—ce qui rend très nécessaire un nettoyage, au moins une revue? Enfin, en dédaignant la loi promulguée par l'Eglise, vous remettez indéfiniment le devoir indispensable dont il est question: vous vous exposez au feu terrible de l'enfer où vous pouvez tomber au moment le plus inattendu. Telle est ma réponse à la première de vos trente-six raisons, examinons les trente-six autres."

"Ce serait inutile, mon Révérend Père, je préfère vous avouer franchement qu'elles sont toutes comme celle que vous avez refutée en deux mots. Pendant longtemps, je n'oublierai pas le sermon que je viens d'entendre en descendant la rue; mais si vous avez la bonté, Père, d'agir envers moi demain soir comme un ramoneur, après la *bénédiction*, je vous porterai ma *cheminée*.

—De *La Vérité*.

LE VIEUX CHIFFONNIER

C'était un très joli et très coquet petit meuble que ce vieux chiffonnier, genre Louis XV, tout de marqueterie, souriant par autant de lévres joyeuses, avec ses serrures de cuivre doré, aux creux brunis. Il me venait de ma grand'mère, qui elle-même le tenait de son aïeul. Je ne jurerais pas qu'il ne se fût échappé de quelque boudoir de Marly.

Eh bien! jamais chiffonnier ne fut injurié, conspué, maudit aussi impitoyablement que ce cher petit meuble, lorsqu'un matin, en me réveillant au Pirée, oui, au Pirée (Grèce), je pensai à lui!

Pourquoi, me direz-vous, pourquoi ai-je passé dans mes cheveux une main fébrile? pourquoi me suis-je écrié : "Misérable!" moi ou le chiffonnier? Pourquoi? Eh! parbleu! un homme qui aurait eu l'âme plus grande que la mienne n'aurait pas dû se laisser sur le crâne une seule brindille capillaire! Jugez-en:

J'ai été assez heureux, au temps passé, pour être aimé par la plus adorable des femmes. Je ne vous la désignerai pas, fût-ce même par la couleur de ses cheveux. Qu'il vous suffise de savoir que pendant deux ans je l'ai appelée "ange adorée," "femme de tous les rêves," mais qu'au bout de la deuxième année j'ai permis à un de mes amis de me dire, en parlant d'elle : "Hein? étais-tu assez bête!"

Elle m'a renvoyé mes lettres, en partant pour..... Je n'ai même pas songé à lui faire parvenir les siennes. Et j'ai mis le tout, voilà le fait effrayant, dans un petit tiroir du vieux chiffonnier.

Le vieux chiffonnier est dans ma chambre, ma chambre est au château de ma mère, le château de ma mère est à huit cents lieues d'ici, en pleine Provence; c'est-à-dire que, partant précipitamment pour une mission diplomatique, j'ai absolument oublié de détruire ces témoignages charmants d'une liaison qui a été charmante tant qu'elle a duré.

Quand je fis dans les cases de mon cerveau, dans un coin ignoré, cette découverte subite, je bondis de surprise et, disons le mot, de honte. Mon étourderie pouvait compromettre à jamais une femme qui ne m'avait donné aucun droit de méconnaître ainsi le premier devoir d'un galant homme, c'est-à-dire la discrétion Ah! je fus héroïque : je courus au port, je m'enquis du premier bâtiment faisant vapeur vers Marseille et, sans rien vouloir écouter que le cri de ma conscience, je m'élançai vers la France. Songez-donc! par mon fait pouvait être troublée toute l'existence d'une femme qui n'avait eu d'autre tort, après tout, que de placer en moi toute sa confiance; car, j'en ai la certitude, elle n'a jamais aimé que moi, et seul j'ai eu le bonheur, seul j'ai le remords d'avoir troublé cette âme placide et candide.

Bref, je fis ce que l'honneur me commandait, et huit jours après cette effroyable découverte, je sonnais à la grille du château maternel.

Je vous fais grâces des : "Quoi! Toi! Lui! Comment! Sitôt!" qui m'accueillirent à mon arrivée. Elle avait peur qu'il ne me fût arrivé quelque accident fâcheux; j'eus toutes les peines du monde à la rassurer. Je m'efforçai de lui rendre son calme, et je pris mon air le plus indifférent pour laisser tomber, comme par aventure, ces mots fort naturels :

—Vous seriez bien aimable de faire porter ma valise dans ma chambre.

—Certes, mon cher enfant! tu dois avoir besoin de repos—Pierre, continua-t-elle en appelant, portez les bagages de mon fils à la chambre bleue.

—Hein! m'écriai-je, à la chambre verte, vous voulez dire?

—Non, mon enfant, à la chambre bleue.

—Pardonnez-moi, maman; mais ma chambre, c'est la chambre verte qui est ma chambre...

—Qui était, ne confonds pas.

—Qui donc occupe ma chambre?

—Tiens, dit ma mère en souriant et en montrant du doigt la porte qui s'ouvrait, voici l'occupatrice.

—Gabrielle!

Car c'était Gabrielle, ma cousine, la plus charmante, la plus adorable des cousines, d'abondants cheveux blonds, des yeux bleus à rendre des points au ciel, un sourire d'enfant et des dents pareilles à des perles.

Et c'était elle, elle, qui occupait la chambre verte, et qui avait dû fouiller les meubles! Oh! oh! oh! malheur! trois fois malheur!

Elle, gaie, naïve et confiante, me tendit la main, un peu timide, elle était délicieuse ainsi! et me dit:

—Bonjour, cousin Georges.

J'avoue que ma physionomie devait exprimer l'ahurissement le plus complet. Je la regardais, je voulais deviner dans ses yeux si purs si la dissimulation ne s'était pas tapie dans quelque coin de cette prunelle d'honnête fille. Avait-elle trouvé? avait-elle lu?

Car, entre nous, elle m'avait beaucoup mais beaucoup aimé, madame Trois-Etoiles, et elle avait le tort de traduire en une musique parlée la gamme de ses impressions. Vrai! il y avait des "Oh!" et des "Ah!" dans ses lettres, des points d'exclamations, et trop peu de points suspensifs. Et si Gabrielle avait lu... Je rougis rien qu'à cette pensée!

Mais quel calme, quelle sérénité! "Bonjour, mon cousin!" rien de plus, rien de moins. Et, dans ma main, une petite main fraîche, douce, une main de vierge. Oui, mais quel abîme est plus profond que le cœur de la femme! a dit le psalmiste. Si elle avait lu! Le seul moyen de s'en assurer était de pénétrer dans sa chambre.

Sa chambre! quelle douce harmonie dans ce mot quand il s'agit du sanctuaire où dort la jeune fille qu'on a connue haute comme ça et qui est devenue la plus.. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Il faut entrer dans ce sanctuaire. Je n'oserai jamais.

—Cousin, venez donc voir comme j'ai joliment arrangé votre chambre!

⁂ Joie, bonheur, délire! la naïveté vient en aide à la dépravation. Je suis sauvé. Elle monte légère et gracieuse. Quelle jolie taille! Et moi, le coupable, je la suis. J'ai presque peur. Mais est-ce que, par hasard, je n'aurais pas quelque émotion particulière? Non, non, je veux mes lettres, il me faut mes lettres...

Elle est charmante, mon ex-chambre, toute de blanc et de bleue habillée. Et elle ne sent plus la cigare. Un lit, un nid chastement caché sous les rideaux qui semblent des ailes de séraphin.

Le vieux chiffonnier, le voilà!

—Chère cousine, un verre d'eau, je vous prie; voulez-vous? je meurs de soif.

Elle sourit, et regarde la carafe : j'avais remarqué, moi, vieux Satan! qu'elle était vide.

—Je vais chercher de l'eau.

Elle sort. Je cours au chiffonnier; voilà le tiroir. J'ose à peine l'ouvrir. Paf! je l'ouvre. Horreur! rien! rien!...

Ma cousine est entrée, elle me donne de l'eau avec une pointe de rhum, elle me montre un album, elle cause. C'est toujours la compagne d'autrefois...

Où sont mes lettres? Les aurait-elle prises, cachées, brûlées? Ma tête bout! Je trouve un prétexte et je sors à mon tour.

Sur le palier, je rencontre ma tante. Ah! la brave bonne tante! Pourquoi, après m'avoir embrassé, ce petit clignement d'yeux et ce doigt gaiement menaçant?

—Viens, grand mauvais sujet! me dit-elle.

Elle m'entraine dans sa chambre, ouvre un tiroir, en tire un paquet de lettres.

—Qu'est-ce que cela, garnement?

Terre et cieux! ce sont mes lettres!

—Par bonheur, continua-t-elle, je me suis dit, moi qui ai quelque expérience des hommes et des choses, qu'avant d'installer une jeune fille dans la chambre naguère occupée par un garçon de ton âge, il était bon d'y passer une revue soigneuse, et bien m'en a pris,

Je me jette à son cou, je l'embrasse, et je lui avoue tout. Je suis si content! Je suis sauvé, sauvé! Oh! ma chère petite cousine, que je suis heureux! J'avais si peur!

⁂ Huit jours se passent. Un matin, me levant dans la chambre bleue, j'aperçois un petit papier qui semble avoir été glissé sous ma porte. Qu'est-ce que cela? Une lettre, tiens! Je l'ouvre.

Cher cousin, dit le petit billet, pourquoi ne dites-vous pas tout cela à maman?

Logogriphe! "Tout cela"? Quoi? Je n'ai rien dit! Que dois-je répéter "à maman"? "Cher cousin," donc, c'est ma cousine qui m'écrit...

J'attends l'heure du déjeuner. Je guette Gabrielle sur l'escalier, je vais lui adresser la parole, mais rougissante et baissant la tête, elle me glisse un papier dans la main en murmurant :

—Reprenez votre lettre et parlez à maman.

Ma lettre! Je cours dans le jardin. Eclairs et tonnerre! oui, la lettre est de moi, c'est mon écriture, et voilà le style, le mien :

"Vous êtes adorable, donc je vous adore! Voulez-vous m'entendre? Voulez-vous me permettre de vous consacrer ma vie? Un mot, et je tombe à vos pieds. "GEORGES."

C'était le numéro 1 des lettres à l'ex-dame de mes pensées. Et savez-vous ce que cela signifiait? La dite lettre s'était glissée dans une fente du vieux chiffonnier; or, Gabrielle l'avait trouvée et croyait que je la lui avais adressée. D'où la réponse : "Parlez à maman."

Et voulez-vous maintenant apprendre le dénouement de l'aventure?

J'ai parlé à "maman," j'ai épousé Gabrielle, je l'adore et je suis le plus heureux des maris.

Dans deux mois le baptême. Merci, vieux chiffonnier!

JULES LERMINA.

MARCHANDISES D'AUTOMNE ¿ 1891. ?

Le Manitoba.

Mercredi, 30 Septembre 1891.

A OTTAWA

Nous sommes les contemporains d'une époque qui restera célèbre dans l'histoire du pays. Durant 1891 nous avons eu une élection générale, la plus chaude, comme dit l'électeur, qu'il y ait jamais eu dans la confédération. La protection l'a emporté sur le libre-échange. Le parti conservateur est revenu au pouvoir mais avec une minorité amoindrie. Par malheur au commencement de la session, le vieux chef qui dirigeait le parti depuis plus d'un quart de siècle disparût de la scène de notre politique, écrasé autant par les fatigues que lui avaient coûté son dernier triomphe que par le poids des années. Sa mort fit oublier un instant les divisions de parti et tous, amis comme adversaires sont venus déposer sur sa tombe le plus beau tribut d'hommages que jamais homme ait reçu au Canada.

Sa succession échut à un homme, dont le nom depuis plusieurs années figurait au second rang dans notre monde politique. Ce choix du parti a été des plus heureux, l'honorable M. Abbott dirige le gouvernement avec une habileté à laquelle la rage des adversaires rend le plus beau témoignage que l'on pouvait désirer.

La mort de Sir John signifiait pour les adversaires la débandade prochaine des conservateurs et partant l'accession des libéraux aux bancs tant convoités. Les circonstances semblaient se prêter à ce rêve.

Depuis une année, une presse adverse retentissait d'un scandale qui devait anéantir le plus vieux collègue du regretté sir John, sir Hector Langevin. Une enquête fut accordée. Les libéraux eurent toute la latitude possible plus qu'il n'en aurait eu devant un tribunal; rien n'a été épargné pour découvrir la vérité. Mais dès les commencements, on s'aperçut que l'on ne pourrait écraser celui que l'on visait. De là la colère et cette chasse furibonde aux scandales que l'on sait. Mais si l'on connaissait les moyens que les libéraux ont pris pour en arriver au résultat actuel, nous croyons que la détonation de leur pièces de campagne, les scandales, serait étouffé.

Mais laissons de côté pour aujourd'hui les enquêtes secondaires pour nous occuper de la principale, celle qui sera connue sous le nom de "Tarte-McGreevy." La commission chargée de l'instruire a eu cent séances, des témoins sont venus de partout, et du Canada et des Etats-Unis. Les membres qui la composaient ont eu, nous le repétons, toute la latitude, non-seulement possible, mais imaginable pour découvrir ce qu'ils désiraient savoir. L'enquête a été complète et impartiale.

Après la centaine de séances de la commission, il y avait à préparer le rapport. Les conservateurs n'ont pas voulu condamner sir Hector, parce que la preuve établie devant eux ne justifiait pas cette suprême injustice, parce que, constitués juges, ils ont considéré que leur devoir était de frapper les coupables seulement, tout comme le font les tribunaux. Mais la minorité libérale voulait plus: elle voulait parvenir à son but malgré la preuve, malgré l'équité, elle voulait détruire à tout jamais sir Hector. La chambre a adopté le rapport de la majorité et elle a bien fait.

Aujourd'hui la presse libérale crie à la partisannerie! Mais mon Dieu! que l'on songe donc que cette arme est un véritable *boomerang*. Si les conservateurs sont partisans, les libéraux le sont également. C'est une vérité qui n'a pas besoin de démonstration. Admettons-la donc sans discussion.

La presse hostile qui demande encore la tête de Sir Hector, devrait mettre de côté cette accusation puérile et étudier la preuve établie devant la commission. Qu'elle le fasse avec honnêteté, sans parti pris, et si elle est honnête, son jugement d'aujourd'hui sera étrangement modifié

Du reste Sir Hector n'a pas besoin de la commisération de ses adversaires. Plus leurs clameurs seront hautes, plus elles feront honneur à celui qui s'en rend digne.

MGR PASCAL

Mgr Pascal, vicaire apostolique de la Saskatchewan, dont le siège est à Prince-Albert, est arrivé au palais archiépiscopal vendredi dernier. Le manque d'espace nous oblige de remettre à la semaine prochaine une notice très intéressante sur le zélé missionnaire que le souverain pontife vient d'élever à la dignité épiscopale.

LE PIED FOURCHU SE MONTRE

Un des organes du gouvernement local offre à ses lecteurs la curiosité suivante:

"Les attaques réitérées sont faites dans le but de créer l'impression que le gouvernement a l'intention d'abroger l'acte des écoles quelque soit la décision des tribunaux. Ces rumeurs sont sans fondation aucune. Depuis que la loi actuelle fait partie de nos statuts, le gouvernement n'a jamais eu l'intention qu'on lui prête à tort."

De même que des avantages que l'on prétendait devoir résulter de l'extension du Northern Pacific à Winnipeg, il y a plus en ces lignes qu'il n'apparaît à la surface. Comme pour les autres assertions émanant du ministère, celle-ci contient une fausseté. "Il n'y a pas eu d'attaques réitérées pour créer l'impression indiquée." Ce qui a été dit, c'est que M. Greenway durant son séjour à Ottawa, il y a quelques mois, a promis d'abroger l'acte des écoles quelque soit la décision de la Cour Suprême. Cette assertion était essentiellement vraie et quant à sa lettre et quant à son esprit. M. Greenway a fait cette promesse; il n'y a pas de doute possible à avoir à ce sujet. En présence d'un tel fait insinuer qu'il a été fait des attaques réitérées pour créer une fausse impression à ce sujet, est de soi un mensonge. Mais le pays est tellement habitué à l'immixtion de son gouvernement et ce qui en dépend aux faussetés, que cette dernière ne surprendra pas ici. Quel sera son effet à Ottawa, M. Greenway est plus que qui ce soit en mesure de le dire? L'extrait ci-dessus semble tellement positif qu'il est de nature à causer quelque surprise au moins à M. Laurier et à ses amis à qui l'on avait fait entendre le contraire, et qui avaient certainement raison de croire que M. Greenway pouvait parler au nom de son gouvernement. Mais là-bas l'on ne comprend pas ce premier ministre et son gouvernement comme à Manitoba; si on les comprenaient comme nous, rien de leur part ne surprendrait, surtout pour se rendre absurdes; l'on saurait qu'ils n'ont ni principes ni honneur.

Mais il ne faut pas lire cet extrait tel qu'il apparaît à la surface. L'on y fait une distinction étudiée entre le gouvernement et M. Greenway. L'on dit simplement que le gouvernement n'a maintenant ni n'a jamais eu semblable intention; pas de mention de l'intention ou des promesses du premier ministre. Il peut avoir fait cette promesse aux libéraux d'Ottawa; mais le gouvernement, comme gouvernement ne l'a pas faite, et elle ne l'engage pas. De prime abord, voici une distinction pitoyable propre à attirer au premier ministre et à ses collègues un surcroit de mépris; mais il y a plus, il y a un sens plus profond: c'est un avertissement au premier ministre que ses collègues répudient et sa promesse et lui-même, cela veut dire encore que l'on se servira de l'amabilité de M. Greenway à Ottawa comme d'un prétexte pour le jeter par dessus bord.

Une conspiration deux fois déjouée se trame de nouveau. Ce n'est pas un secret, c'est le sujet des conversations de la rue. L'on n'a pas d'objection à M. Greenway personnellement, tous étaient heureux d'accepter un portefeuille sous lui, et d'accepter la responsabilité de ses actes, malgré la honte, malgré le déshonneur qui en rejaillirait sur eux; pour leurs émoluments ils étaient tous prêts à sacrifier plus que cela: la honte de cent Greenways n'aurait pas suffi à les détourner de la tentation quand ils la rencontrèrent. L'on ne peut donc supposer avec raison que c'est le passé politique malhonnête et dégradant du premier ministre qui leur fait désirer sa disparition; ces hommes qui ont pu l'accepter comme chef avec semblable passé qui leur fouettait leur honte au visage, ne sont pas troublés de scrupules aussi délicats. Leurs positions et leurs salaires ils les tiennent par la grâce de M. Greenway, s'ils veulent se débarrasser de lui ce n'est que pour les conserver.

Une élection générale approche, et M. Greenway est un fardeau bien lourd à porter; pour se sauver, ils voudraient sacrifier celui qui les a faits ce qu'ils sont. Voilà le secret de la résurrection de la vieille conspiration. La première difficulté qui embarrasse les conspirateurs est de savoir ce qu'ils feront de lui. Ils savent que s'ils entreprennent de l'éloigner de force, il résistera et fera chavirer la frêle barque ministérielle, et cela ne peut pas faire; il faut songer aux salaires, morbleu! Mais, qu'en faire? Un homme qui a été premier ministre, il ne faut pas songer à en faire un simple commissaire pour émettre des licences de mariage, ou un garde-chasse, ou quelque chose de semblable. Il y a bien la position de shérif du Portage, mais un au moins des conspirateurs y tient pour lui-même, et il y a trop de députés qui sont compromis à ce sujet. Une autre objection, c'est que M. Joseph Martin pourrait s'opposer à M. Greenway comme conciloyen. L'on pourrait rappeler l'agent de Liverpool et le faire remplacer par le premier ministre; mais où est la garantie que l'office subsistera après les élections générales?

Les collègues de M. Greenway, des députés et d'autres complotent pour jeter M. Greenway par dessus bord. Ce ne sont pas les scrupules ni le mécontentement qui les guident, ils veulent sauver leurs portefeuilles. Voici la première déclaration directe que M. Greenway ne représente pas le gouvernement dans une question de politique ministérielle. Les organes vont recevoir instruction de nier tout cela, ils rempliront leurs instructions en se rendant coupables de mensonge. Les personnes impliquées plus spécialement dans la trame sont celles qui se sont réunies, il y a quelque temps, à Winnipeg, dans un but de trahison, précisément au même effet que le dernier. La province souffrirait peu du départ de M. Greenway; mais quel incommensurable croupion ne nous resterait-il pas!—[Traduit du *Free Press* du 28 septembre.]

LES PROGRES AGRICOLES ET LES CERCLES AGRICOLES

Par quels moyens pouvons-nous assurer un avenir prospère à notre province? Tous les moyens à part la colonisation et l'agriculture sont à peu près inutiles. L'agriculture, voilà le pilier sur lequel repose l'avenir de cette province. Oui, braves cultivateurs, si vous voulez le bonheur de vos familles, le bien-être que vous rêvez, cultivez avec intelligence, avec jugement et économie la terre que vous avez acquise au prix de tant de sacrifices; aimez votre occupation, étudiez-en tous les détails, rendez l'agriculture florissante et prospère; alors tout ira dans le sens du véritable progrès, vous sentirez naître en vous les aspirations les plus nobles, les plus élevées, et vous pourrez alors envisager l'avenir le front plus haut, le cœur plus gai.

Puisque l'agriculture est pour vous la base de toute prospérité, de tout avancement matériel, je ne pourrais donc, cher lecteur, attirer votre attention sur un sujet plus important que le *progrès agricole*.

De tout temps, le progrès agricole fut lent, cela vient de ce que le cultivateur, pour ainsi dire, s'isole, de ce qu'il n'a pas toujours à sa disposition les moyens de se renseigner et de mettre à profit les nombreuses améliorations qui se rattachent à son état.

Toutefois, certaines améliorations sont à la portée du plus grand nombre de nos cultivateurs, elles sont souvent faciles à accomplir, mais toujours elles requièrent *une volonté ferme, une patience à toute épreuve et un grand amour du travail.*

Un des moyens les plus puissants que l'on emploie aujourd'hui pour faire progresser l'agriculture, c'est le Cercle Agricole.

Il est impossible de se rendre compte du bien que peut faire un Cercle Agricole bien organisé et surtout bien dirigé. Au cercle, le cultivateur compare son expérience, ses observations à celles de ses voisins; il fait part de ses revers comme de ses succès, il profite des améliorations et se met en garde contre les écarts de chacun. Il provoque des discussions importantes. Il écoute un conférencier habile, il cultive l'art de penser et celui de bien dire, il contribue au progrès, à l'union sociale des membres de ce même cercle, etc., etc., etc.

Les cercles agricoles ont fait leurs preuves. Leur utilité est incontestable et incontestée. Nos compatriotes d'origine étrangère à la nôtre en ont déjà organisé un grand nombre en cette province. Il serait avantageux, je crois, de suivre en ceci leur exemple.

Etablissons donc, si la chose est possible, un cercle agricole dans chaque paroisse canadienne-française. Nous pourrions ensuite créer une organisation centrale composée des délégués des cercles locaux. Cette dernière organisation pourrait, je crois, contribuer puissamment à rendre l'action des cercles locaux plus vigoureuse, plus économique et efficace.

Avis donc aux cultivateurs et à tous ceux qui s'intéressent au *progrès agricole* en cette province. La vaillance de notre population et son patriotisme nous permettent d'espérer que chacun apportera son bienveillant concours à une œuvre si importante et si utile.

Le tout respectueusement soumis.

S. M. BARRÉ.



VUE D'UN RANCHE DANS LE DISTRICT D'ALBERTA, N.-O.—(Du *Western World*.)

BENEDICTION D'UNE EGLISE

Les catholiques de la réserve sauvage de Péguis, près de Selkirk, sont maintenant dotés d'une jolie église en bois de 28x60 pieds. C'est au Très Révérend Père Allard, O.M.I., V.G., et missionnaire de cette réserve, que les bons sauvages doivent cette amélioration importante et aussi leur joie est-elle bien grande.

Au commencement d'août dernier, le Très Révérend Père Allard donnait le contrat de la nouvelle construction à M. Gédéon Cinq Mars, entrepreneur de cette ville, dont la réputation est bien établie. Les travaux furent poursuivis avec activité et le 15 de septembre la bâtisse était prête. Dimanche dernier Mgr Pascal, accompagné du Rév. Père Allard, de M. le curé Messier, se rendait à Péguis pour bénir la nouvelle église. La cérémonie a été très imposante, plus qu'elle ne l'aurait été dans un endroit ordinaire. La brave population catholique de Péguis toute réunie pour assister à la cérémonie était une preuve vivante du dévouement du zélé missionnaire parmi les sauvages.

L'harmonium était touché par un sauvage. Plusieurs hymnes en sauvage furent chantées.

Le Rév. Père Allard a prêché en sauvage.

M. L. J. A. Lévêque, du département des Sauvages, M. Edmond Trudel, Directeur du *Manitoba*, M. François Gingras, M. J. E. Mailhot, de Selkirk, étaient au nombre des étrangers qui ont assisté à la cérémonie. Sa Grandeur Mgr Pascal nous dit être enchanté de sa visite. A Selkirk Monseigneur Pascal a été l'hôte de M. J. E. Mailhot. Inutile de dire que le digne prélat a rencontré là l'hospitalité la plus franche et la plus cordiale.

JUSTICE!

On annonce que le directeur général des postes vient d'effectuer une réduction de cinquante pour cent dans l'allocation ci-devant accordée aux commis des postes sur les chemins de fer, pour frais de route. Cette allocation est réduite d'un à un ½ centin par mille, c'est-à-dire au même taux que celle des commis des provinces de l'Est.

Si l'on a cru par là établir une égalité entre tous les commis, l'on s'est trompé et une grave injustice est commise envers les employés du Manitoba et du Nord-Ouest. En effet, ces derniers ont à parcourir des distances très considérables; ils sont absents de leur domicile régulier plusieurs jours la semaine. Les célibataires ont à payer et double appartement et surcroît de pension; pour les commis mariés, la dépense est encore plus considérable. Personne ici ne peut approuver ce changement qui cause un préjudice grave à une classe de citoyens qui a su mériter l'estime de toute notre population. C'est un fait reconnu, que cette branche du service civil est conduite d'une manière irréprochable.

Il y en a, parmi ces commis, qui comptaient sur cette allocation et ont contracté des engagements qu'ils pourront difficilement rencontrer si on la diminue.

Puis, à cette époque de l'année, ici, une diminution de salaire imprévue, chez un salarié quelconque, est une calamité.

L'économie est une belle, une excellente qualité, mais la justice est une vertu.

Nous espérons que la mesure qui frappe les commis ci-dessus mentionnés, n'est pas définitive et que l'on y regardera à deux fois avant de la mettre en vigueur.

SUR LE LAC DES BOIS

(*Suite et fin.*)

V

Lorsque la viande du sacrifice est cuite à point, l'homme de la médecine passe à la ronde un calumet allumé et à tour de rôle les danseurs aspirent quelques bouffées de fumée qu'ils lancent solennellement au quatre points cardinaux. Cette cérémonie terminée la marmite fumante est apportée en triomphe et la danse et les cris qui s'en suivent dépassent toute description, le vacarme est réellement incomparable; si le chien n'était pas mort et cuit bien sûr qu'il en hurlerait d'épouvante. Heureusement cette allégresse archi-bruyante est de courte durée, le silence se rétablit et le festin commence. Tous les sauvages s'asseoient en cercle autour du rond; des écuyers tranchants armés d'un couteau et de leurs cinq doigts pour fourchette, donnent à chacun sa part qui est dévorée à belles dents; à voir l'appétit de ces pauvres diables l'on dirait que c'est bon. Permettez-moi cependant de dire en passant, que j'ai préféré rester avec le bénéfice du doute, je n'ai pas voulu m'assurer autrement. Ce qui a peut être contribué à me dégoûter davantage, ç'a été de voir mes gargantuas s'abreuver de la graisse encore fumante et de nous regarder avec un air qui semblait dire: goûtez-moi ça et tu m'en donneras des nouvelles. Mais respectons tous les goûts; comme l'a dit un vieil auteur: *on ne discute pas les goûts*. Le festin terminé les restes sont précieusement recueillis et portés solennellement sur le bord du lac, et après quelques incantations jetés aux poissons, probablement afin de se rendre la pêche favorable.

Jusqu'ici les femmes sont restées étrangères à la fête. Elles sont admises, mais en très petit nombre, les belles voix seulement, après la ripaille de leurs seigneurs et maîtres. Elles vont prendre place avec les musiciens. Accroupies sur leurs talons, la tête enveloppée du châle traditionnel, et supportée sur la main droite, immobiles, on dirait d'immenses potiches chinoises, n'était un œil affarouché mais luisant qui se montre furtivement sous le châle et aussi la mastication de la gomme, qu'il est de bon ton de se munir en ces solennités.

Quelques-unes de ces femmes ont de belles, de très belles voix. Il y a encore loin aux roulades savantes des Albani et des Patti, mais le changement que l'arrivée des femmes opéra dans la musique fut notable. Ma foi, c'était supportable. Avec le temps, on vient à découvrir qu'il y a dans ces chants primitifs, une harmonie sauvage qui n'est pas sans charmes. Il y a le tambour qui bat sa cadence, c'est le fonds sur lequel se jouent les cris gutturaux, saccadés des hommes, puis le chant plus doux, quasi plaintif des femmes; et l'ensemble compose un chant qui imite—le bruit de la tempête—dans les bois, des flots battants les rochers, toutes les grandes voix de la nature, la source de toute musique.

Le concert et la danse se prolongèrent bien avant dans la nuit. Des torches d'écorce de bouleaux furent allumées en divers endroits et remplacées au fur et à mesure qu'elles se consumaient. Le silence et l'obscurité d'une nuit calme brisés par ces chants et ces lumières vacillantes, les silhouettes fantastiques des danseurs formaient un tableau réellement digne de remarque. Mais pour les sauvages comme pour les autres les plus belles choses ont une fin. Sur les minuits le dernier flambeau tombé de son appui achevait de s'éteindre en se tordant et en crépitant sur le sol humide de la rosée du soir et tout était rentré dans le silence; seul un hibou que le bruit de la fête avait probablement troublé dans sa méditation nocturne ululait à quelque distance du campement.

Il y aurait encore beaucoup à dire sur ces peuplades, d'autant plus intéressantes qu'elles perdent chaque année un peu de leur originalité primitive, mais comme je l'ai dit en commençant, je n'ai pu recueillir que quelques notes, écrites sans prétention, au jour le jour.

Cependant, avant de terminer, je désire consigner mes humbles respects à la mémoire de mon brave et excellent compagnon de voyage, que la mort a enlevé il y a quelques jours. Miné par la maladie, il n'avait accepté la position d'agent intérimaire que pour rendre service aux pauvres sauvages avec qui il avait passé sa vie, qu'il traitait toujours avec la plus grande bonté et la plus grande patience. Je l'ai vu ce bon vieillard, malade, exténué, écouter les harangues pendant des heures et des heures, et ensuite leur répondre avec une minutie de détails, toujours nécessaire lorsqu'il s'agit de traiter avec les indigènes. Je l'ai vu rentrer sous sa tente, littéralement épuisé, mais avec un bon sourire. Et sur mes représentations amicales: "Que voulez-vous, me répondit-il, quand je vois ces pauvres enfants contents, j'oublie mes fatigues. Pauvres enfants!" Ces mots peignent l'homme. Les sauvages perdent en lui leur meilleur ami, un de ces vieux de l'ancien temps que la mort enlève trop promptement, hélas! et qui ne peuvent être remplacés.

Quant à moi, pendant mon court séjour avec M. M., j'ai appris à apprécier sa noblesse de caractère, et, je le répète, sa grande bonté, et je le regrette comme un vieil ami dont les excellents conseils me manqueront longtemps. J'aurais désiré refaire ce voyage avec M. M. Il en a été décidé autrement. Je suis convaincu que son souvenir vivra longtemps sur le lac des Bois qu'il a aimé, parmi les populations qui lui doivent beaucoup

XX.

—Demain, jeudi, fête civique à Winnipeg, par proclamation de son honneur le maire.

Nouvelles Religieuses

M. le curé Jolys, de Saint-Pierre, était au palais archiépiscopal hier.

Le procès de non-culte dans la cause de béatification de la Vénérable Mère d'Youville se continue Tous les témoins ont été entendus et jeudi dernier la commission dans laquelle M. le Chanoine Leblanc exerce les fonctions de juge a fait la visite du tombeau de la Vénérable.

Les élèves du grand séminaire de Montréal sont rentrés mardi, 22 septembre. Le besoin d'une maison de philosophie se fait sentir plus que jamais. On compte plus de cent élèves cette année. La nouvelle maison ne sera pas terminée, nous dit on, avant deux ans.

Le cardinal-archevêque de Turin a commencé, avec l'approbation unanime des évêques des provinces de Turin et de Verceil, le procès canonique touchant la vie, les vertus et les miracles du serviteur de Dieu dom Bosco, afin de préparer ainsi l'introduction, en cour de Rome de la cause de sa béatification.

D'autre part, dom Rua, supérieur général de la Société Salésienne, a confié à l'un des plus anciens enfants de Dom Bosco, son secrétaire, le soin de composer une vie complète du vénéré fondateur.

On compte actuellement 151,614 catholiques nègres aux Etats-Unis, ainsi répartis dans divers diocèses : Alton, 300 ; Baltimore, 3,500 ; Charleston, 800 ; Leavenworth, 135 ; Little Rock, 100 ; Louisville, 5,794 ; Mobile, 2,500 ; Nashville, 35 ; Natchez, 1,500 ; Natchitoches. 12,000 ; Nouvelle-Orléans, 80,000 ; New-York, 3,500 ; Caroline du Nord, 150 ; Philadelphie, 1,500 ; Pittsburg, 500 ; Richmond, 600 ; Saint-Augustin, 1,100 ; Saint Louis, 3,700 ; San Antonin, 150 ; Savannah, 1,300 ; Wilmington, 100. Les Noirs ont 27 églises pour leur usage exclusif, 110 écoles fréquentées par près de 7,000 enfants. Ils possèdent en outre 8 asiles pour les orphelins, une maison pour les enfants trouvés, et un hôpital. Dans le cours de l'année dernière, on a administré le baptême à 4,558 enfants et à 590 adultes.

Choses et Autres

La *Gazette de Cologne* demande avec instance que l'on augmente les défenses de l'Allemagne. Le gouvernement, dit-elle, ne devrait pas hésiter à abréger la période du service militaire, s'il le faut, pour utiliser la supériorité de la population allemande sur celle de la France.

Veut-on savoir ce qu'a causé l'usage immodéré de l'alcool, lisons ce que disait M. Everest, ministre à Washington, à propos des dix dernières années aux Etats-Unis.

" Depuis dix ans, disait-il, l'alcool nous a coûté une dépense directe de trois milliards, une dépense indirecte de 600 millions. Il a détruit 300,000 individus, envoyé 100,000 enfants aux maisons des pauvres, consigné au moins 190,000 personnes dans les prisons et 10,000 dans les asiles d'aliénés ; il a poussé à 1,900 assassinats, causé 2,000 suicides, incendié ou détruit pour 50 millions de propriétés, fait 200,000 veuves et un million d'orphelins : voilà son bilan."

On a beaucoup parlé, dans ces derniers temps, de la valeur du Pacifique Canadien pour l'Empire Britannique comme route militaire, et on en a espéré que des troupes anglaises seraient de nouveau envoyées en garnison ici, mais jusqu'à présent, il n'y a rien qui puisse justifier cette rumeur.

Les officiers de la citadelle, à Québec, ont dit que plusieurs corps de troupes de l'Inde vont passer bientôt par le Canada pour se rendre en Angleterre, afin de voir les avantages que cette voie peut offrir.

L'exposition provinciale de la province de Québec a eu lieu la semaine dernière, à Montréal. Grand nombre de visiteurs. L'exposition a bien réussi sous tous les rapports.

On a trouvé dans les townships de Tadousac, Berjeronnes et Escoumains, quatre riches mines de Mica. Ces mines sont d'une richesse considérable et elles ont été examinées par des capitalistes américains qui, dit-on, ont l'intention de les acheter.

Des nouvelles apportées par le steamer *Empress of China* annoncent qu'on a découvert quelques cas de choléra à Kiobe, dans le Japon, et que l'on craint une épidémie. On rapporte aussi douze cas de choléra à Yamaga-Chi, avec quatre décès.

Le décret d'après lequel tous les biens donnés en dot à la comtesse d'Eu, fille de l'empereur dom Pedro, ont été confisqués et déclarés biens nationaux, a été motivé sur ce que la dot de la princesse avait été basée sur le régime monarchique et avait eu pour but de lui assurer le maintien de sa haute position comme héritière du trône. C'est dans les mêmes conditions et pour les mêmes considérations que le palais de Rio de Janeiro avait été offert en cadeau à la princesse Léopoldine, morte en 1871.

Un nouveau décret du gouvernement ordonne que les joyaux et bijoux appartenant à dom Pédro et déposés jusqu'à ce jour au trésor, soient rendus à l'empereur, à l'exception de la couronne, du sceptre et du manteau impérial. Dans les commissions du congrès, on discute en ce moment la question de la dotation à accorder à l'empereur dom Pedro.

Le *Canadien*, de Saint-Paul, Minn., annonce que le directeur de ce journal, M. T. Levasseur, est en voie de publier un ouvrage très important au point de vue de l'histoire de l'Ouest de l'Union américaine. Cette histoire ne serait ni plus ni moins que l'historique d'un chemin de fer auquel le Minnesota doit tous ses progrès, tout son développement, l'historique du " Great Northern."

L'hon. M. Abbott a déclaré au sénat l'autre jour que le gouvernement se proposait d'augmenter le salaire des juges à la prochaine session.

On dit qu'aussitôt après la réorganisation du cabinet fédéral, le gouvernement adoptera une politique d'immigration très active dont les détails ne sont pas encore connus.

Quelques journaux ont supposé qu'un nouveau conflit était survenu entre M. Angers et ses ministres, à propos des élections partielles qui doivent avoir lieu à la Beauce et à Argenteuil.

Le lieutenant-gouverneur, disait-on, refusait que ces élections se fissent avant la clôture de l'enquête.

Il appert maintenant—d'après de nouvelles informations—qu'il n'a été aucunement question de faire des élections maintenant, et que tout ce que l'on a dit à ce sujet est du domaine de la fantaisie.

L'Union Sociale Francaise, Belge et Canadienne

Le comité, ayant attendu le moment le plus favorable pour achever l'organisation de l'Union projetée, invite tous les Français, Canadiens et Belges, habitant la contrée (et tous ceux qui parlent le français), à assister à l'assemblée qui se tiendra le vendredi 2 octobre, à 9 heures précises du soir, dans les bureaux du *Rosin House*, en face de la station du C. P. R. Il est bien entendu que tous ceux qui ne donneront pas leur nom, à titre d'adhésion à l'Union préparée dans les précédentes assemblées, ne pourront prendre aucune part aux élections des officiers du Cercle.

Adresser les communications à M. le Secrétaire du Comité, *Rosin House.*

PERSONNEL

Madame de Cathelineau, Mademoiselle de Servigny, mère et tante de M. Louis de Cathelineau, de La-Broquerie, en promenade à Manitoba depuis quelques mois, sont parties pour la France dimanche soir.

M. J. E. Béliveau, de Battleford, est à Winnipeg depuis quelques jours. M. Béliveau doit visiter l'exposition industrielle, et aussi faire l'achat d'animaux de race pour un ranche qu'il établit au Nord-Ouest.

M. J. B. Joyal est revenu de Neche, N. D., pour une courte visite, dimanche soir. Il est retourné mardi matin.

MM. A. Leullier et Joseph Jean, de Keewatin, Ont., sont arrivés ici dimanche matin. M. Leullier est retourné hier, et M. Jean doit passer encore quelques jours dans sa famille.

M. Max. Lépine, Louis Deschambault, Xavier Batoche et sa femme, Geo. Fisher et Mme J B. Boucher, Mme Jean Caron, Mme Barthélemi Pilon sont arrivés en cette ville pour assister à l'exposition. Ils retourneront au Nord-Ouest dans quelques jours.

M. Vital Raby, marchand de Montréal, cousin de Mme Ed. Trudel, est passé ici la semaine dernière, en route pour le Nord-Ouest et la Colombie. Il doit visiter ses beaux-frères, les MM. Laurendeau, autrefois de cette ville.

M. l'abbé Morin, qui se dévoue à la colonisation du Manitoba et du Nord Ouest, est passé ici la semaine dernière avec 44 colons pour Saint-Albert.

M. Roger Marion, M. P. P., est retourné à Oak Lake pour surveiller la mise en grenier de sa récolte. Par passe temps, M. Marion fera le coup de fusil. Les amis de Saint-Boniface comptent sur lui.

Chronique Locale.

—L'annonce nouvelle de M. C A. Gareau mérite d'être lue.

—Lisez l'annonce de MM. Carsley & Cie, 344, rue Principale.

—Les voyageurs abondent aux hôtels, qui sont littéralement remplis.

—Jeudi soir, à huit heures, grand concours des fanfares à l'exposition industrielle.

—Plusieurs cultivateurs du Dakota du Sud sont passés à Winnipeg dimanche midi. Un grand nombre ont l'intention de s'établir à Manitoba ou au Nord-Ouest.

—Pas d'assemblée du conseil lundi soir, faute de quorum. Il y aura séance vendredi soir, à l'heure ordinaire.

—Voir l'annonce nouvelle du Magasin Bleu, rue Principale, Winnipeg, et les avantages extraordinaires qu'il offre aux acheteurs.

—La soirée musicale au bénéfice de la fanfare de cette ville aura lieu le 13 octobre prochain. M. T. A. Bernier y fera une conférence sur " Rome," qu'il a visité il y a quelques mois.

—MM. McPhillips et Frère ont publié une nouvelle carte de Winnipeg et parties des paroisses de Saint-Boniface, St. John et Kildonan. Cette carte indique les anciens aussi bien que les nouveaux noms des rues et avenues de la cité

—L'exposition industrielle s'est ouverte lundi. Malheureusement, une pluie torrentille a empêché plusieurs visiteurs de se rendre aux terrains ce jour-là ; hier et aujourd'hui nous jouissons d'une excellente température. A notre prochain numéro, nous donnerons un compte-rendu détaillé de cette exposition.

—M. David Joyal doit aller s'établir à Saint-Pierre-Jolys, et il offre en vente sa maison et son lot de la rue Notre-Dame, Saint-Boniface. La maison est très chaude. Il y a une bonne cave sèche et à l'épreuve de la gelée. Elle peut contenir 100 minots de patates.

Vente à bon marché, termes des plus faciles. S'adresser à M. David Joyal.

—Lundi dernier, un certain individu à qui les vapeurs d'un vin mal cuvé donnaient des prétentions par trop à la Sullivan, a fait des siennes sur la rue, jurant, sacrant, tempêtant Puis il s'est rendu à un bureau public, où il s'est servi d'un langage au premier rang parmi ceux dont la répression appartient à la cour de police. Il en est même venu aux voies de fait. N'eût été par considération pour la famille du tapageur pochard, il aurait eu à répondre de ses faits et gestes devant qui de droit.

Chronique de la Province.

Lorette,

28 septembre.—Les battages sont commencés. Le rendement est bon et pour la quantité et la qualité

—MM. N. Prince et Dufault ont une batteuse à vapeur qui opérera à l'est da l'église de Lorette. M. Prince a une autre batteuse qui sera à la disposition des cultivateurs de l'ouest de la paroisse. Travail excellent. Mêmes prix que l'an dernier.

Saint-Norbert,

29 septembre.—Le moulin à farine a subi un nombre considérable d'améliorations et peut maintenant fournir d'excellente farine.

—Dimanche dernier a eu lieu une assemblée des cultivateurs pour aviser aux moyens d'encourager la société d'agriculture.

—M. David Brisebois est venu se fixer ici et a ouvert un marché à viande.

—L'exposition de la société d'agriculture aura lieu le 8 octobre et promet d'être très intéressante.

LES LEÇONS DE L'HYGIÈNE

A la place des notes agricoles nous publions cette semaine l'article suivant que nous empruntons au *Progrès du Saguenay*. Il pourra être utile à nos lecteurs, car les conseils qu'il renferme peuvent avoir leur application ici comme dans la province de Québec :—

Le conseil d'hygiène de la province vient de publier les nouveaux règlements tels qu'approuvés par le Lieutenant-Gouverneur. En même temps, que ces règlements, le conseil a bien voulu nous transmettre un tableau statistique rempli d'enseignements.

En parcourant attentivement ce tableau, on constate à l'évidence, qu'il se fait, dans notre province, un VÉRITABLE GASPILLAGE DE VIES, et que contrairement à ce que l'on croit généralement, ce n'est pas toujours dans les villes et les grands centres que ce gaspillage est le plus considérable. D'après ce tableau le taux moyen de la mortalité, pour toute la province, pendant les deux années réunies de 1889 et de 1890, est au minimum de 26 par 1,000 habitants, tandis qu'il n'est que de 18 par 1,000 aux Etats-Unis et de 19 par 1,000 en Angleterre, deux pays où l'hygiène est en honneur.

Cette différence, moyenne de 8 par 1,000 répartie sur une population totale d'à peu près 1,171,000, fait voir d'un seul coup d'œil, que la province a perdu chaque année, parmi les catholiques seulement, près de 9,500 existences, dont la disparition est imputable à l'incurie ou à l'ignorance. La moyenne de cette mortalité ne devrait pas être au-dessus de 16 par 1,000, et pourtant ce tableau démontre que sur un total de 650 paroisses, 530 ont une mortalité au-dessus de cette moyenne, c'est-à-dire près des 5/6. Il y a même 152 paroisses qui dépassent 30 par 1,000, c'est-à-dire près de ¼ de la totalité des paroisses. Il y a certes là des chiffres qui donnent à réfléchir, car ils témoignent d'une dépopulation déplorable qui menace de s'accroître, si l'on ne prend pas les moyens de l'arrêter.

A quoi attribuer cette mortalité excessive ? Les autorités n'hésitent pas à lui reconnaître pour cause, d'abord, le mauvais état sanitaire de la plupart des localités urbaines et rurales (mauvais drainage, mauvais approvisionnement d'eau, mauvaise ventilation, etc., etc.,) et surtout la propagation des maladies contagieuses, contre lesquelles on ne prend aucune précaution. Pour ne parler que d'une seule maladie contagieuse, la diphtérie, nous avons constaté par les déclarations de MM. les Curés et par les rapports que nous avons en mains, que, dans la seule année 1890, 4,000 personnes, au moins, sont mortes dans notre province victimes de cette maladie, et l'année 1889 a été plus meurtrière encore.

Ajoutez à cela les décès par la fièvre typhoïde, la fièvre scarlatine, du croup, la rougeole, toutes maladies contagieuses et ÉVITABLES, et vous aurez une idée du nombre énorme de morts que l'on aurait pu prévenir si l'on avait mis en pratique les moyens suggérés par l'hygiène et l'expérience, c'est-à-dire l'assainissement des localités et des habitations malsaines et, pour les maladies contagieuses, la déclaration, l'isolement, la désinfection, tels qu'ordonnés par les présents règlements.

C'est par l'emploi de ces moyens, judicieusement appliqués, que l'on est parvenu, dans les autres pays, à réduire les taux de la mortalité, si bien qu'il est constaté aujourd'hui que la mortalité d'une ville, d'une paroisse, d'une région ou d'un pays, est toujours en raison inverse des progrès de l'hygiène dans les municipalités et dans les familles. Pour celui qui observe, il y a, entre ces deux termes, une relation quasi mathématique.

Prévenir tant de morts évitables, et ramener la mortalité de la province à son taux normal, tel est le but des règlements de ce conseil. Assainir nos villes et nos campagnes, isoler les contagieux, les obliger à certaines précautions, désinfecter les maisons et les effets contaminés, tout cela dans le dessein de diminuer la transmission des maladies évitables : tels sont les moyens employés dans tous les pays où l'on s'occupe de protéger la santé et la vie des populations.

Au reste, puisque partout, dans tous les pays civilisés, chez nos voisins comme ailleurs, la nécessité de veiller à la conservation de l'espèce, car l'hygiène s'impose tous les jours à l'attention publique, pourquoi resterions-nous en arrière et serions-nous seuls à voir, d'un œil indifférent, tant de morts prématurées au milieu de nous et tant de deuils dans nos familles ? Pourquoi ne prendrions-nous pas les moyens de les prévenir, puisqu'ils sont reconnus évitables ! Négliger l'emploi de ces moyens, c'est, à notre avis, se rendre gravement coupables !

Et pourquoi l'Hygiène qui, partout ailleurs, a rendu et rend encore de si grands services, n'en ferait-elle pas autant parmi nous si ses préceptes et ses conseils étaient plus répandus et plus suivis au milieu de nos populations ? Il importe donc de faire connaître, par toute la province, les règlements de ce Conseil ; ils sont destinés à rendre d'immiments services dans toutes les classes de la société. Ces règlements sont d'utilité publique et les renseignements que nous avons de partout nous prouvent qu'il est urgent, dans l'intérêt public, d'en faire l'application immédiate.

Les autorités municipales devraient répandre ces règlements dans leurs municipalités.



CONTRATS DE LA MALLE.

DES SOUMISSIONS cachetéesa dressées au Maître-Général des postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 30 octobre prochain, pour le transport des malles de Sa Majesté, par contrats, pour la période de quatre années, sur chacune des routes suivantes, à partir du 1er janvier prochain :

BLYTHFIELD et LASALLE, *via* Oak Bluff, une fois par semaine, distance supputée, 14 milles.

WHITEMOUTH et la GARE DU CHEMIN DE FER, douze fois par semaine, distance supputée, ½ de mille.

Des avis imprimes contenant plus amples informations relativement à ces contrats et des formules en blanc sont à la disqosition du public aux bureaux de poste ci-dessus et à ce bureau.

W. W. McLEOD,
Inspecteur des Postes.
Bureau de l'Inspecteur des Postes, Winnipeg, 7 août 1891